

Inscription au module : un nouvel accès sur-mesure à la formation

Vous souhaitez approfondir vos pratiques professionnelles, actualiser vos connaissances dans un domaine précis, acquérir de nouvelles compétences... L'université François-Rabelais propose une nouvelle voie d'accès à son offre pluridisciplinaire permettant de suivre un ou plusieurs modules des diplômes (licences, masters et Diplômes d'Université).

Exemple d'un module de master qui peut être suivi dans le cadre de cette nouvelle modalité:

Module "Communication et promotion du Patrimoine Immatériel"

Le « repas gastronomique des français » ou le « carnaval d'Alost » en Belgique sont des patrimoines culturels immatériels reconnus et mis en valeur grâce à leur inscription au répertoire de l'UNESCO. Cependant, il y a de multiples façons de promouvoir ce patrimoine.

Accessible aussi bien aux administrateurs de musée, qu'aux chargés de communication territoriale ou encore aux acteurs institutionnels



© M.studio - Fotolia.com

de la culture, le nouveau module «Communication et promotion du Patrimoine Immatériel» est l'occasion pendant 4 jours, d'appréhender ce qu'est le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) grâce à l'intervention de M.Hottin, responsable du PCI au

Ministère de la Culture, puis de se pencher sur plusieurs cas concrets de promotion du PCI.

Ce module fait partie du nouveau Master 2ème année «Patrimoine Culturel Immatériel» du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, de renommée internationale.

En parallèle à cette nouvelle modalité d'inscription, nous avons développé des formations courtes à partir de plusieurs modules de masters. Exemple :

Modules "Accompagnement en VAE"

Cette formation contribue au développement et à la professionnalisation des pratiques d'accompagnement en VAE et permet de situer la pratique réflexive au cœur de celles-ci. Ces modules permettront de :



© nyul - Fotolia.com

- savoir accompagner dans les parcours de reconnaissance et validation des acquis,
- connaître et distinguer les démarches de portfolio et d'explicitation de l'expérience,
- situer historiquement la VAE et connaître les cadres réglementaires.

4 modules de 3 jours composent cette formation soit 84 heures sur 12 jours.

NOUVEAUTÉ : L'UNIVERSITÉ OUVRE UN CENTRE DE BILANS DE COMPÉTENCES



Faire le point - Rebondir - Évoluer
Changer de métier - Identifier ses compétences

PRENEZ VOTRE CARRIÈRE EN MAIN !

Pour tout renseignement : Stéphanie MIOT au 02 47 36 81 41

A VOS AGENDAS... les Journées Portes Ouvertes de la Formation Continue à l'Université se dérouleront : vendredi 22 mars (après-midi) et samedi 23 mars (matin) 2013, 60 rue du Plat d'Etain à Tours. Venez nous recontrer !

BILAN DE COMPETENCES... MODE D'EMPLOI



L'université François-Rabelais vient d'ouvrir un Centre de Bilan de Compétences. Stéphanie Miot, Conseillère en projets professionnels, qui accompagne des personnes en bilan de compétences depuis 10 ans, nous donne ici quelques éclairages afin de mieux appréhender la puissance de cet outil de développement tant personnel que professionnel.

Stéphanie, à qui s'adresse le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est ouvert à tous : salariés, agents de la fonction publique, travailleurs non salariés, demandeurs d'emploi ou personnes en situation de handicap... C'est un outil que chacun peut mobiliser à un moment donné de sa vie pour faire un point sur son parcours professionnel et personnel.

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

Les personnes qui s'engagent dans un bilan le font souvent pour réorienter leur carrière, pour identifier leurs compétences afin de mieux se situer dans leur entreprise ou sur le marché du travail, pour réfléchir à des axes de progression, choisir une formation, se lancer dans un nouveau projet ou une création d'entreprise...

Comment se déroule un bilan de compétences ?

Le bilan, d'une durée de 24 heures se déroule sur une période de 8 semaines à raison d'une séance par semaine.

Il comprend des phases d'entretiens en face à face avec la conseillère et des phases de travail personnel sur la base de questionnaires, de tests et de lecture de documentation. Je privilégie la qualité des échanges pour un approfondissement de la réflexion, en respectant les règles déontologiques (confidentialité, écoute, respect de la personne...)

Quel est votre rôle ?

Je dirais que je suis là pour faciliter l'émergence d'une réflexion sur le parcours et les compétences acquises, pour ensuite accompagner la construction d'un nouvel avenir professionnel.

Ce que les personnes recherchent avant tout c'est de pouvoir bénéficier d'un échange impartial avec un professionnel expert.

Quels sont les atouts du Centre de Bilans de l'Université ?

Notre Centre s'appuie sur son ancrage dans le secteur universitaire source de connaissance fine des métiers et filières mais également d'un réseau de spécialistes. De plus, les personnes en bilan bénéficient d'un centre de documentation dédié à l'orientation très complet.

Quelles sont les démarches pour initier un bilan ?

Toutes les personnes désireuses de faire un bilan peuvent me contacter ou prendre rendez-vous. Sachez qu'il existe des solutions de financement possibles pour chacun : prise en charge par l'employeur, l'OPCA ou dans le cadre des mesures d'accompagnement des salariés en reclassement...

Pour tout renseignement, contactez Stéphanie MIOT au 02 47 36 81 41 - cbc@univ-tours.fr

<http://formation-continue.univ-tours.fr/bilans-de-competences/>



Nos formations courtes à venir...

Les clés de l'entretien de recrutement

2 jours : 10 et 11 décembre 2012

Construire le budget prévisionnel d'un projet

2 jours : 13 et 14 juin ou 19 et 20 septembre 2013

La fiscalité des associations

2 jours : 4 et 5 avril ou 26 et 27 septembre 2013

Thérapie d'échange et de développement

2 jours : 18 et 19 mars 2013

La réglementation cosmétique appliquée aux cosmétotextiles

1 jour : 4 juin ou 5 décembre 2013

ZOOM SUR...

LES NOUVELLES FORMATIONS COURTES DESTINEES AUX ASSOCIATIONS

Construire le budget prévisionnel d'un projet

Véritable feuille de route de tout événement quel qu'il soit, le budget prévisionnel découle d'une réflexion individuelle ou collective et reflète l'état de maturité du projet. Il sert dans les relations avec d'éventuels sponsors, partenaires, bénéficiaires...

Au-delà du simple tableau contenant les colonnes « dépenses » et « recettes », le budget prévisionnel d'une action est l'outil indispensable pour convaincre les décideurs et fédérer une équipe autour de l'action. Il fait partie intégrante de la structuration du projet et va venir impacter le budget global de la structure.

Au cours de cette formation, tout particulièrement destinée aux acteurs de l'économie sociale, une partie sera consacrée à l'étude des flux physiques et financiers et leurs traductions dans les documents comptables de la structure.

Durée : 2 jours

Dates : 13 et 14 juin 2013
19 et 20 septembre 2013

La fiscalité des associations

Le régime fiscal de ces structures repose notamment sur des notions essentielles telles que la lucrativité de l'activité de la structure. Mais comment déterminer si tout ou partie de l'activité de la structure est lucrative ?

Cette formation permettra dans un premier temps de dresser un panorama des impôts auxquels sont soumis toute structure lucrative ou non lucrative, puis d'évaluer les critères à prendre en compte pour déterminer la lucrativité et enfin d'envisager, le cas échéant, comment faire coexister des activités lucratives et non lucratives.

Durée : 2 jours

Dates : 4 et 5 avril 2013
26 et 27 septembre 2013

LA LETTRE DE LA FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

Editeur : Université François-Rabelais

Directeur de la publication : Loïc Vaillant

Responsable de la rédaction : Véronique Bréchet

Rédaction et mise en page : Delphine Charpentier

Dépot légal - janvier 2012 - ISSN : 2258-3661



Service Universitaire de Formation Continue

60 rue du Plat d'étain - BP 12050 - 37020 Tours Cedex 1 - Tél : 02 47 36 81 31